### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DECISION DU** 

### TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

04/02/2021

Nº E21000016/33

### LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

### Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 03/02/2021, la lettre par laquelle Madame la Présidente du SIAEPA de Lot et Garonne EAU 47 demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

modifications de zonages d'assainissement pour les communes de Granges sur Lot, et de Laugnac ;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 123-1 et suivants et R.123-5;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R. 2224-6 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme :

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2021 ;

### DECIDE

- ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Pierre AUDOIRE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- ARTICLE 2: Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.
- ARTICLE 3: La présente décision sera notifiée à Madame la Présidente du SIAEPA de Lot et Garonne EAU 47 et à Monsieur Jean-Pierre Audoire.

Fait à Bordeaux, le 04/02/2021

La Présidente,

Pour expédition conforme.

Le Greine

Cécile MARILLER



047-254702491-20210311-21\_047\_A-AI Regu le 17/03/2021



### ARRETE n°21\_047\_A

### prescrivant l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de LAUGNAC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2224-8, L.2224-10, R.2224-8 et R.2224-9,

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L120-1 et suivants et R 123-9 et suivants, Vu la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'Eau,

**Vu** le décret n°2011-2018 du 29 septembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement,

Vu l'ordonnance n°2016-1060 en date du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n°47-2019-12-27-009 en date du 31 décembre 2019 portant actualisation des compétences transférées au Syndicat Départemental EAU47 annexées à ses statuts,

Vu la note technique élaborée par les services du syndicat EAU47 en janvier 2020 déterminant le zonage d'assainissement de la commune de LAUGNAC,

Vu la décision de la Mission Connaissance et Evaluation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine en date du 28 mars 2020 dispensant le Syndicat EAU47 de produire une évaluation environnementale dans ce dossier,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de LAUGNAC en date du 28 novembre 2019 rendant un avis simple favorable sur le projet de zonage proposé,

Vu la décision du Bureau Syndical d'EAU47 en date du 05 novembre 2020, visée le 18 novembre 2020 suivant, approuvant le principe de modification du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de LAUGNAC, et décidant le lancement de l'enquête publique,

Vu la décision n°E21000016/33 du Président du Tribunal Administratif de Bordeaux en date du 04 février 2021 désignant Monsieur Jean-Pierre AUDOIRE retraité MSA en qualité de Commissaire-enquêteur.

La Présidente du Syndicat Départemental EAU47,

### **ARRETE**

<u>Article 1</u>: Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de LAUGNAC, du 08 avril 2021 au 10 mai 2021 inclus (soit une durée de 33 jours consécutifs).

047-254702491-20210311-21\_047\_A-AI Regu le 17/03/2021

> Compte tenu de l'épidémie de covid-19, cette enquête publique se fera dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique définis en annexe du présent arrêté.

### Article 2:

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, se présentera sous la forme d'une décision du Bureau Syndical approuvant le zonage d'assainissement après enquête publique.

Le Conseil Municipal de la commune émettra au préalable, un avis simple consultatif.

### Article 3:

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie de LAUGNAC (siège de l'enquête publique), aux jours et heures habituels d'ouverture soit les Lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que les jeudis et vendredis de 9h à 12h. Le public pourra consigner ses observations, propositions et/ou contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser au Commissaire-enquêteur, soit par écrit à son attention à la mairie de LAUGNAC, à l'adresse suivante : « le bourg » 47360 LAUGNAC, soit par courriel à l'adresse ci-après : mairiedelaugnac@collectivité47.fr ou à l'adresse <u>n.coupeau@eau47.fr</u> (du Syndicat EAU47)

L'information du public par voie dématérialisée sera effectuée par la mise en ligne du dossier d'enquête publique ainsi que les différentes pièces afférentes au dossier, sur le site internet du Syndicat EAU47 à l'adresse suivante :  $\underline{www.eau47.fr} \rightarrow Nos$  activités  $\rightarrow$  Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat EAU47, situé au 997 avenue du Docteur Jean Bru, 47031 AGEN Cedex, afin de consulter le dossier numérique de l'enquête publique contenant toutes les informations relatives à celle-ci.

### Article 4:

Mr Jean-Pierre AUDOIRE retraité MSA siègera en qualité de Commissaire-enquêteur à la mairie de LAUGNAC afin de recevoir le public pour recueillir ses observations, propositions et/ou contrepropositions aux jours et horaires suivants :

Dates	Heure de début	Heure de fin
jeudi 08 avril 2021	09 heures	12 heures
vendredi 30 avril 2021	09 heures	12 heures
lundi 10 mai 2021	09 heures	12 heures

### Article 5:

L'enquête publique sera annoncée quinze (15) jours au moins avant son ouverture, par des avis apposés à la porte de la mairie et aux endroits habituellement prévus à cet effet, sur le site des zones concernées ainsi qu'au siège du Syndicat EAU47.

A l'issue de l'enquête, Madame le Maire certifiera cet affichage.

Cet avis, en forme d'affiche (format A2 sur fond jaune) en caractères apparents, précisera la nature de l'enquête, ses dates d'ouverture et de clôture, le nom du Commissaire-enquêteur, et fera 047-254702491-20210311-21\_047\_A-AI Regu le 17/03/2021

connaître les jours et heures où celui-ci recevra les observations des intéressés, ainsi que les lieux où le dossier pourra être consulté.

### Article 6:

Le présent arrêté fera l'objet de mesures de publicité quinze jours (15 jours) au moins avant le début de l'enquête publique, et dans les huit (8) premiers jours de celle-ci, par insertion dans deux journaux locaux, par voie d'affichage sur les panneaux de la commune réservés à cet effet, et par voie dématérialisée sur le site internet du Syndicat EAU47: <a href="www.eau47.fr">www.eau47.fr</a> > Nos activités > Rapport/Enquêtes publiques.

Ces formalités devront être justifiées par un exemplaire certifié des publicités qui sera annexé au dossier.

### Article 7:

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire-enquêteur.

Les observations devront impérativement parvenir avant la date et l'heure de clôture de l'enquête, soit le lundi 10 mai à 17 heures, faute de quoi elles ne pourront être prises en considération. Le Commissaire-enquêteur examinera les observations consignées et annexées au registre.

Après la clôture de l'enquête, le Commissaire-enquêteur remettra dans la huitaine, à Madame la Présidente du Syndicat EAU47, les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal, en l'invitant à produire dans un délai de quinze (15) jours maximum, un mémoire en réponse.

Le Commissaire-enquêteur lui transmettra ensuite le dossier et le rapport avec ses conclusions motivées, dans les trente (30) jours à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie de ce rapport et des conclusions et avis motivés sera transmise à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux.

### Article 8:

Après la clôture de l'enquête, copies du mémoire en réponse, du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairie de LAUGNAC (siège de l'enquête), au siège du Syndicat EAU47 ainsi que sur son site internet à l'adresse www.eau47.fr, pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

### Article 9:

Madame le Maire de la commune de LAUGNAC, la Présidente du Syndicat EAU47 et le Commissaire-enquêteur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

### Article 10:

Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne (M.I.S.E.)
- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux
- Madame le Maire de la commune de LAUGNAC
- Monsieur le Commissaire-enquêteur

Fait à Agen, le 11 mars 2021

La Presidente

La Gene neve LE LANNIC

3

AR PREFECTURE

047-254702491-20210311-21\_047\_A-AI Regu le 17/03/2021



### Région Nouvelle-Aquitaine

## Décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) de Nouvelle-Aquitaine, après examen au cas par cas, sur la modification du zonage d'assainissement de la commune de Laugnac (47)

### n°MRAe 2020DKNA74

dossier KPP-2020-9494

### Décision après examen au cas par cas en application de l'article R. 122-17 du Code de l'environnement

La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) de la Région Nouvelle-Aquitaine

Vu la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et notamment son annexe II ;

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 122-4, R. 122-17 et suivants ;

Vu le décret n°2016-519 du 28 avril 2016 portant réforme de l'Autorité environnementale ;

Vu le décret n°2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes ;

Vu le décret n°2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, notamment son article 11;

Vu l'arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer du 12 mai 2016 portant approbation du règlement intérieur du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Vu les arrêtés ministériels du 12 mai 2016, du 17 avril 2018 et des 30 avril, 11 juillet et 26 septembre 2019 portant nomination des membres des Missions Régionales d'Autorité environnementale (MRAe) du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Vu la décision du 16 octobre 2019 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale portant délégation de compétence aux membres permanents pour statuer sur les demandes d'examen au cas par cas présentées au titre des articles R. 122-18 du Code de l'environnement et R. 104-28 du Code de l'urbanisme ;

Vu la demande d'examen au cas par cas enregistrée sous le numéro de dossier figurant dans l'encadré cidessus, déposée par la présidente du syndicat départemental d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Lot-et-Garonne EAU 47, reçue le 5 février 2020, par laquelle celle-ci demande à la Mission Régionale d'Autorité environnementale s'il est nécessaire de réaliser une évaluation environnementale à l'occasion du projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de Laugnac;

Vu la consultation de l'Agence régionale de santé en date du 7 février 2020 ;

Considérant que la commune de Laugnac, 652 habitants sur un territoire de 1 735 hectares, a délégué au syndicat EAU 47 la compétence pour procéder à la modification de son zonage d'assainissement approuvé

en 2006, afin de l'adapter au PLUi de la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas en vigueur désormais sur le territoire communal ;

Considérant que la zone d'assainissement collectif est ainsi étendue pour permettre le raccordement à terme d'environ 67 logements, soit 155 équivalents-habitants (EH);

**Considérant** que la commune dispose d'une station d'épuration d'une capacité de 300 EH, au fonctionnement présenté comme correct dans le dossier malgré la présence de surcharge hydraulique par temps de pluie, et qui est en capacité d'accepter les effluents supplémentaires prévus ;

Concluant, qu'au vu de l'ensemble des informations fournies par la personne responsable, des éléments évoqués ci-avant et des connaissances disponibles à la date de la présente décision, le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de Laugnac n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement :

### Décide:

### Article 1er:

En application de l'article R. 122-18 du Code de l'environnement et sur la base des informations fournies par la personne responsable, le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de Laugnac présenté par le syndicat départemental d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Lot-et-Garonne (47) n'est pas soumis à évaluation environnementale.

### Article 2:

La présente décision ne dispense pas des obligations auxquelles le projet présenté peut être soumis par ailleurs. Elle ne dispense pas les projets, éventuellement permis par ce plan, des autorisations administratives ou procédures auxquelles ils sont soumis.

Une nouvelle demande d'examen au cas par cas du projet de modification du zonage d'assainissement de Laugnac est exigible si celui-ci, postérieurement à la présente décision, fait l'objet de modifications susceptibles de générer un effet notable sur l'environnement.

### Article 3:

La présente décision sera publiée sur le site Internet de la Mission Régionale d'Autorité environnementale <a href="http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr">http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</a> En outre, en application de l'article R.104-33 du Code de l'urbanisme, la présente décision doit être jointe au dossier d'enquête publique ou de mise à disposition du public.

Fait à Bordeaux, le 28 mars 2020

Pour la MRAe Nouvelle-Aquitaine Le président de la MRAe

Hugues AYPHASSORHO

### Voies et délais de recours

### 1 - décision soumettant à la réalisation d'une évaluation environnementale ;

Le recours administratif préalable est <u>obligatoire</u> sous peine d'irrecevabilité du recours contentieux. Il doit être formé dans le délai de deux mois suivant la mise en ligne de la décision sur le site internet de l'autorité environnementale et adressé à **Monsieur le Président de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale** 

Recours gracieux, hiérarchique et contentieux, dans les conditions de droit commun.

### 2 - décision dispensant de la réalisation d'une évaluation environnementale :

Les décisions dispensant de la réalisation d'une évaluation environnementale étant considérées comme des actes préparatoires ne faisant pas grief, elles ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un recours.

<u>Toutefois, elles pourront être contestées à l'appui d'un recours contentieux dirigé contre la décision d'approbation du plan, schéma ou programme.</u>





### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### RELATIVE A LA MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE LAUGNAC.

Par arrêté n°21-047-A du 11 mars 2021 Madame LE LANNIC, Présidente du SYNDICAT MIXTE EAU47 a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de LAUGNAC

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'en a décidé le Préfet de Lot-et-Garonne, autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêté du 28 mars 2020.

Par décision du 04 février 2021, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné **Mr Jean-Pierre AUDOIRE**, retraité MSA, en qualité de Commissaire-enquêteur pour réaliser cette enquête.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de LAUGNAC, du jeudi 08 avril 2021 au 10 mai 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, soit les Lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que les jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Le public veillera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures de distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

Le Commissaire-enquêteur tiendra ses permanences à la Mairie de LAUGNAC les :

- -jeudi 08 avril 2021 de 9 heures à 12 heures,
- -vendredi 30 avril 2021 de 9 heures à 12 heures,
- -lundi 10 mai 2021 de 9heures à 12 heures.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le Commissaireenquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mentionnés ci-avant.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet du Syndicat mixte EAU47 à l'adresse suivante : www.eau47.fr → Nos activités → Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat mixte EAU47 - 997 avenue du Docteur Jean Bru - 47031 AGEN Cedex, pour consulter le dossier.

Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser à l'attention du Commissaire-enquêteur, soit par écrit à la mairie de LAUGNAC « le bourg » 47360 LAUGNAC, soit par courriel à l'adresse suivante : <a href="mairiedelaugnac@collectivité47.fr">mairiedelaugnac@collectivité47.fr</a> ou à l'adresse mail du Syndicat mixte EAU47 <a href="mairiedelaugnac@collectivité47.fr">m.coupeau@eau47.fr</a>:

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, se présentera sous la forme d'une décision du Bureau Syndical d'EAU47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après enquête publique.

Le Conseil Municipal de la commune de LAUGNAC émettra au préalable, un avis simple consultatif.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de LAUGNAC (siège de l'enquête), au siège du Syndicat mixte EAU47 ainsi que sur son site internet à l'adresse www.eau47.fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.



:			
i			
i			
1			
:			
1			
•			
•			
:			
I			
•			
•			
•			
1			
•			
:			
1			
1			
1			
1			
:			
!			
:			
İ			
!			
!			
! !			



Code Postal : 47000

T@ephone 05 53 68 62 93 T##6ople 05 53 68 76 58

### MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

### DE LA COMMUNE DE LAUGNAC

### **ENOUETE PUBLIQUE**

### CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Madame le Maire de la commune de LAUGNAC certifie :

Procéder à l'affichage le 19 MARS 2021 et jusqu'au 10 MAI 2021 inclus, en la forme habituelle, à la porte principale de la Mairie et aux lieux accoutumés, de l'arrêté syndical n° 21\_047\_A du 11 mars 2021 et son avis prescrivant l'enquête publique sur la modification du zonage de l'assainissement de la commune de LAUGNAC.

Fait à LAUGNAC, le 19 mars 2021

Madame le Maire, Jacobyna & A BAT

### MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

### DE LA COMMUNE DE LAUGNAC

### **ENQUETE PUBLIQUE**

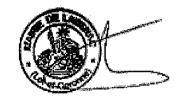
### CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

### Madame le Maire de la commune de LAUGNAC certifie :

 avoir fait afficher du 19 MARS 2021 au 10 MAI 2021 inclus, en la forme habituelle, à la porte principale de la Mairie et aux lieux accoutumés, l'arrêté syndical n° 21\_047\_A du 11 mars 2021 et son avis prescrivant l'enquête publique sur la modification du zonage de l'assainissement de la commune de LAUGNAC.

Fait à LAUGNAC, le 10 mai 2021

Madame le Maire, Jourge LAPAT



### annonces

and a control of the 
### Contacts

### VOYANCE

MAÎTRE DIAWARA WALL ME DIAWAR.
Venez découvrir uno vérito
que vous cherchez
depuis toujours!
Grand Voyant Médium
discret et honnête
Vous avez
des problèmes urgents?
Résultais efficaces,
candides d'autrementul.

rapides et surprenants, à où les auxes ant échou

lenguissance sexuelle. commune. école, alcon Sur NOV de Bh30 à 19h3 07 89 91 69 93 06 48 92 27 55

### MONSIEUR SANOH GRAND VOYANT MEDIUM GURRISTUR MACRITIS DEPAIGMENT PASSE HUUSES PROMESSES INCHIENCEL IN MEDIUM MEDIU

07 85 73 13 94



Union Rencontres

**FEMMES** 



KARA VOYANCE
Voyan Median Gueriaser
Specialiste des hencus accoles
ANCIA CHARET SUPILIFIE

06 43 38 67 50
https://doi.org/10.000

Daniers or present of 07 84 59 39 09

eskelen i par process e peratori Réferè est est process de processor Réferè de part l'est est au les

MAÎTRE BOUMBA Vojin Mehin Derisson

mas poer porses mans chez moi 18, 06, 19, 43, 36, 04



Tél. eu 06.01.41.08.39

DUO TENDRESSE des milliers d'adhérents ont fait confiance à votre Agence Matrimoniale depuis 1981 alluctions has processable to this second be taking belong your sticking par so guillicus. Historice, et sopial de show. If 1855

District, et appli sectors. D. 103 STATUS. B. TOTAL STATUS 
The control of the co

The transport pode of conferring for the cost opposite 0 lists and the conferring for the cost opposite 0 lists and the cost opposite 0 lists and the cost opposite of the district of the cost of the cost opposite of the district of the cost of the cost opposite of the cost of th . Program voor • Program de Millianisë et anoteene mei len qualiteiste qui namanostan 1 ca etal d'autrepas, d'anti, 67 est Sai siden lancé and le nade, let repiges, le noglete le Prinder, il 1 fabrico est produi par la phytopia. Si kom territais est caric que

you seekable deapy rate oil, de set transcrivers have their profession and the set that the set of the seekable set of the see

Commencez le prochain chapitre de votre vie en fétant le printemps à DEUX RENSEIGNEZ-VOUS AU 05 61 23-80 66 - www.rencontros-unions-mariages.tr - «platamen



dolle retratiče 63 Printemps partagaraši sortica joistra plus el affinités C.N.R. 05 61 53 54 02

renna o liste. \*\* GRAIGE DOBCER, c'assiger et bustano, d'etilatica à descr, varior retrisfo ce 13 Est aventant chenna l'activiste su lles nursea hola évant mista il listé a horster alla

ACOMPALIE, CHOSE & Machine, Priparest at machine, and to be for several surface on the reason surface on the reason surface of the colors of t



05 34 45 17 85 TELEPHONE ROSE Diskopen coquin

Das exportes du SEXE AU TELEPHONE EN DIRECT of SANS ATTENTE at DUSS 805 738

HOMMES

RENCONTRES H/H 08 95 02 05 50

### LANGROIR LE MEILLEUR DE L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

### Découvrez notre offre 100% numérique

l'Alonthal riès Sh du matin sur wab et mobile

L'accès en illimité à tous les contenus de ladepeche.fr

Retrouvez nos offres d'abonnement sur ladepeche fr



### SOLUTION DES IEUX

SI	ΙĐ	ćs.	n	₹,	-15	Ç.	Ċ	LE	7.	Ş				E,	Ď	TF T	ηc.	î HJ	
19		Τ.	1	3		Š.,			27	4	5	8	9	1	٦.		7		
2				7					30	8							5		
5	7	8	6	1	9	2	3	4	132		3							9	ļ
				4													ĭ	5	1
				9					1.7 m (7)		1							8	ľ
				6					1.0	ä		4						2	ŀ
				2							4							7	ľ
				8				7	,,								8		ŀ
3	4	6	1	5	7	8	9	2		3	9	1	ß	5	7	2	G	4	l

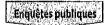
MORECORE N° 4931

HORIZONTALBUESET:
LENCRAMBINITE IL COLLURE EO.
III - COMERTA DAN IV NIS
EDMONIA VE ORTANIO TU VIL MA
OUAL YUS THAQUE SE AME SE
ANDRE SES AL TOCK REINS
SE SINGE UTE
VERTICALISMENT
LE CONSTRUCTE IL NUMERATION
C. DUEST EO. DI ARAMON. EHATTER GL. F. FRALKUERA A. ME
MOUE H. DID SEU J. NPARTISMENT
JE TODDU ESS.
UNIVERSAL JELIX ME HI ZI DI 10

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 18

légales

### **AVIS PUBLICS**





### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU 47

RELATIVE A LA LAGDIFICATION DU ZONAGE D'ASSAISISSEMENT DE LA COMMUNE DE GRANGES-SUR-LOT.

RELAMINE A LA ANDOISTICATION DU ZORACE D'ASSANSISSEMENT

PLA COMMUNE DE GRANGES-SUNACE.

Par amèté n° 24-045-A du si mais aven méastra le l'Antific. Prédenté de S'ANDICAT MACTE EAU 42 si precaé fouverture de l'empete publique sur le projet de medification du sanage d'assantésionnent de la cammune de GRANGES-SUR-ROIT.

Ce projet n'est pas soumit à Seritation enviennementies, avais qu'en a décidé le Rétet de LobetGranue, autorité complétente en moibré d'antifernaties, avais qu'en a décidé le Rétet de LobetGranue, autorité complétente en moibré d'antifernaties, avais qu'en a décide le Route aux a désigné las 
soum-fierna Allorités endaités d'avais de la Missans-souvelle un rélaise coêt emplé la 
soup londs, au n'ours et leures ballates d'avapente de la Missa pointe, au moi raite en cervair de phi a un et le responsables d'avapente de la Missans-soule de la mois me constant de phi a un et le vende de la vigi a par le se neuves de distantivien physique conformèment aux lobs et régionnels ou vigeuur au moment de la visite 
la Commissable applique conformèment aux lobs et régionnels ou vigeuur au moment de la visite 
la Commissable applique conformèment aux lobs et régionnels ou vigeuur au moment de la visite 
la Commissable applique conformèment aux lobs et régionnels ou vigeuur au moment de la visite 
la Commissable aux d'e si paus aux à 1 y hours, 
manufit y end tour de si paus aux à 1 y hours, 
le compléte de la de la place d'enquête à feuillets con-solière, cotés et pausphé jur 
les piètres du douisés ainsi que la régolier demoulte à feuillets con-solière, cotés et pausphé jur 
les piètres du douisés ainsi que la régolier demoulte à feuillets con-solière, cotés et pausphé jur 
les piètres du douisés ainsi que la régolier demoulte à feuillets con-solière, cotés et pausphé jur 
le commissable aptitus publique seu deplier en mains, aux jours et hours la bituels d'ouverleur 
monitaures de avez à la place de moulte de la vige de la régolier demoulte publique seu de glober et moulte de la vigeuur de la commissable

mentionels distand.

La dessire desqu'els publique sera agricoment constituble sur le sitte Internet du Syndicat minte.

La dessire desqu'els publique sera agricoment constituble sur le sitte Internet du Syndicat minte.

Le public poura disposer d'un port e informatique ou siègle de Syndicat minte Dellay - 997 serance.

Le public pouras consigner ser descretifices effect propositions sur le registre desegréte ouvert à cet effet, ou les radiesser est descretifices effect propositions sur le registre desegréte ouvert à la public pour consigner ser descretifices effect propositions sur le registre desegréte ouvert à la public que le radie de CRANCES-SURVIOT ; public para court à la fadie de CRANCES-SURVIOT ; public para court de l'adresser maintegranges authorité wont données de l'adresser maintegranges authorité vous de l'adresser de

fe. La élécision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, se présenteza sous la forme d'une décision du Bureau Syndral d'Elilus approuvent la modification du zonage d'assainissement après

enquête pivilque. Le Consel Municipal de la commune de GRANGES SURAOT énveltos au préabble, un avis simple consultatió Le rapport et les conclusions mutivies du Commissaire-exquisteur seront tenus à la disposition do public en nutific de distinctés SUR LOT au siège du Syndrot miste Edilay ainsi que sur son sée internet à l'adesse werneeuquir pendant un ain à compter de la fin de l'enquête.

La Présidente, Geneviève LE L'ANNIC

### AVIS D'ENOUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE GAVAUDUM - 47150

Sur le projet d'allénation particile du chemin reral de « CAMP DE LA BORIE » à GAVALUME

Por arrêlé municipal en têle du 19/03/2018, le Maire de GAMUDIAN a ordonal fouverture d'une mepalte politique pertant sur l'afficulten putielle du chemin envi de « CAMP DE LA BORR », sur la commune de GAMUDIAN Accel etc., Mane Mariže (18/CALIB a été retener

Acid effel, Ame Acidica Richallu a cer recover comme commissione empéteur. Cércipite se décordera à l'armitie de GAMAIDIMA du samed ja send aven-retigo au landi ly send asse - sahoe aux fluor et hestes habitels d'euvertine au praiss sout le loude : de colppo à tuton et le samed i de colppo à sahoe  Pendant la dunée de l'enquête, le doorier sen amendatale au mais et de sa san sité internat,

Promotin la dunce de Feriquite, le dovier sen-comultable en maine et da sia militie internat, les observations relatives à de poigle, pouvreit bêque déposé en maine de grande que ten temperature de la maine de constitue à temperature de la maine de constitue de la commission de la la commission esqué-teur - Maille - Le Douge - graps Caldiffulfie. On par mail à l'adiesse sotimale : mainèga-sevolutionage de la mainèga-sevolutionage de la constitue de la cons

teur – Maitie – Le Bourg – grypo CAMMEDINI. On par mital 1 a finances estimate: mairicgawardun Resses estimate: mairicgawardun Resses estimate: mairicgawardun Resses estimate: mairicgawardun Resses estimate: habita dana fes Israure da b maiafe e le samedi o paral man de mayo à siboo – Le bradi na paral man de caphig à suboo – Le bradi na particular sand in profici de la visita. Son import el ses condissions, trancmis au maissa una esta perio della resses de la visita. Son import el ses condissions, trancmis au maissa una esta perio della resses del maia della resses a della res

**ANNONCES LEGALES** Tel. 05.62.11.37.37 www.legales-online.fr

Journal Regulate is not easily be grainer in Agenta. Total of projection on rigidamenta, contain martine and 1878 - Ant. Eliza 1867, Phis. . I all's 1876 on Statelley and contains, on their is Sign. Experimenta





### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL FAU AT

RELATIVE A LA MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE LAUGNAC.

BELATIVE ALA MODIFICATION DE ZONAGE D'ASSANISSEMENT DE LA COMMINIE DE L'ALIGNAC.

For amélé d'a-cup-à du n' mais aou Madaine LE LANINC, Présidente du STROICAI MOSTE EALLY a second l'evendure de l'enquête publique sur le projet de modificate du année d'assanissement de la commune de L'MOSTAC.

Ce prési d'act pos commits à faritation environnementale, aindi qu'en a décidé le Prédict de loit et Garner, a louble d'omprése de un milère d'assistantene, ainvait amélé du sit mais sous par décisien du ca Féculier avoir le président du Initians Administratif de Souteaux a désigné Min année nous parties publique on échadians à la Malaire de LAMORAC, du jeudis de aveil non au to mai sour noise, sus jeuns et theures labbleaux d'avourture de la Balde, neil les tomés de git à un le major autorité publique on échadians à la Malaire de LAMORAC, du jeudis de aveil non au to mai sour noise, sus jeuns et theures labbleaux d'avourture de la Balde, neil les tomés de git à un bet de suft à 100pa alest que los jeudis et avanéeds de più à tub.

Le public veilbar à respector les gestes burièmes (port du masque obligatoire) ainsi que le menures de distancation physique conformément aux los et légionnemes en départe au mouveaux de distancation physique conformément aux los les départeus en digent au mouveaux de distancation physique conformément aux los les dépârteus et adjustices au de la laborac, eventuell 30 amil aux de 9 heures à la beures, eventuell 30 amil aux de 9 heures à la beures, eventuell 30 amil aux de 9 heures à la beures.

Les places de devisée à des la beures.

Les places de devisée à la beures.

Le devisée d'acquitée publique seux égalemant consultable sur le sâte internet, du Syndicat môte l'AMIT, à l'adverse suitaines ; inverseurquir - Nos activités - Rapportificaçüles publiques.

Le devisée d'acquitée publique seux égalemant consultable sur le sâte internet du Syndicat môte le dissour de propiée publique seux égalemant consultable sur le sâte internet du Syndicat nuite l'AMIT, à l'adverse suitaines d'avoir à l'autre se

Bethors or Buscus agression survey agression equific politics, be Consid Municipal de la commune de LAUCANAC émeltes au pitablable, un avis simple consultată, be cappat de la condicions modifies da Connodissarie-enquéteur secoti terms à la disposition du public on municipale LAUCANAC (viège de l'enquête), au siège du Syndicat môte EAULY ainsi que sur son sibe internet à l'adresse waterneueur produint un an à compter de la fin de l'enquête.

La Présidente, Geneviève LE LANNIC





### **AVIS**

Pour ne roter aucum avagé é la Dépit heralté pour nous!

> Segracerites grobilement devillanument dates is novemb vezistraces scheme schem www.lodepeche-marchespublics.fr





### Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr-sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

### Avis administratifs et judiciaires

### Enquêtes publiques



### AVIS D'ENOUÊTE PUBLIQUE

Relative à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Granges-sur-Lot

Par amété n° 21-046-A du 11 mars 2021, Mme LE LANHIC, présidente de Syndicat miste Eau 47, a preso l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assalnissement de la commu de Granges-sur-Lot.

te Granges-tor-Lot.

Co projet in test pas couris à évaluation environnementale, alms lou'en a décidé le prétot de Lot-et-Garonne, autorità compétente en maibler d'environnement, subant arrêté du 28 mars 2020.

Par décision du « Gerrier 2021, le président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigné fil. Jean-Pierre MUDDIRE, tertailé MCA, en quellé de commissions-equallère print rédisser cette empléte.

L'engelle publique se déroisen à la matire de Granges-eux-lot, de jand B avril 2021 au 10 mai 2021 locius, aux perre à heures babbusé d'ouvertur de la maits, est little bands, medité, jeutis de 13 h, 30 à 17 heures, les mettredis de 9 h à 12 heures et les vendredis de 14 h à 17 heures.

Le public veillera à respecter les gestes barnères (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures de cistanciallen physique conformément aux lois et réglements an vigueur au moment de la visite.

comancione) priyaque comormement azz ios et regements an vigueur au moment es si Le commissaire impeléeur lientar esa permanences à la mairie de Granges-sur-Loi les : -jeuf 8 avril 2021 de 14 h à 17 heures ; -louf 10 mai 2021 de 14 h à 17 heures ;

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobites, cotés et paraphés pai le commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituets d'ouverture mentionnés ci-avant.

internations cression.

Le dessier d'enquêle publique sera également consultable our le site Internet du Syndicat mêde Eau 47 à l'adresse sulvante : www.cau47.fr - Nos activités - Rapport/Enquêtes publiques.

Le poblic pourra disposer d'un poste informatique ou siège du Syndicat mitate Eau 47 - 897, avenue du Docteru-(usen-FRI) - 4703 i Agen Cellex, pour consaitér le dossier.

Le public pourma consigner ses observations ellow propositions sur la registre d'enquête ouvert à cet effet ou let sofresser au commission-enqualeur, soit par écrit à la maine de Granges-sur-Lot, 1, place Papen-Lagrave, 47260 Granges-sur-Lot, soit par courriet à Tadresse : mairie granges. sur lot@waradco fr ou à Tadresse nutil du Syndicat misse Eau 47 : au coupsaudreau47 fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure se présentera sous la forme d'une décision du Burezu syndical d'Esaul 47 approvant la madification du zonage d'assainissement après orquète publique Le Conseil municipal de la commune de Granges-sur-Lot énettra au préalable un avis simple consultatif.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en minire de Granges-sur-Lot au siège du Syndigar intée Eau 47 ainsi que sur son site Intérnet à l'addesse vavir eau



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la modification du zonage d'assainissement nunes d'Auriac-sur-Dropt, Lévignac-de-Guyenne, Loubès-Bernac, Villeneuve-de-Duras

Par arrêté n° 21\_048 A en cate du 11 mars 2021, N= LE LAVINIC, présidente du Syndikat mixte Eau 47, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zerage d'assainissement des communes de Auriac-sur-Dropt, Lévignac-de-Guyenze, Loubès-Bermer, Villenceure-de-Duras.

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementate, ainsi qu'en a décidé le préfet de Lot-et-Garonne autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêtés en date du 10 janvier 2020, 22 janvier 2020 11 février 2020 et 8 avril 2020

écision du 4 février 2021, le président du Tribural administratif de Bordeaux a désigné Mt. Jean-Marír sous-directeur administratif retralité, en qualité de commissaire-enquêteur pour réaliser cette en

Censulle publique se détoutera en mairie de Aurise-sur Dropt, Lézignaz-de-Gryeans (siège de l'en-quêté publique), Loubit-Termae, Villencure-de-Duras, de 6 avril au 12 mai 2021 lastes, aux jours et heurrs habituats d'ouverture des mairies : Aurise-sur-Dropt les morcredis et vendreis de 9 h à 12 h. Lézignaz-de-Gryeans (siège de l'encuette publique) du lundi au vendreis de 9 h à 12 h. Loubis-Bernac las mariis et vendreis de 8 h 30 à 12 h 30 puis 13 h 30 à 17 h 30. Villeneure-de-Duras les lundis, mardis et jeutis de 13 h 30 à 17 h 30.

Le public velilera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) sinst que les mass distanciation physique conformément aux lois et réglements en vigueur au moment de la visite.

- mmissaire-nequêticur Uendra ses permanences à la mairie de : iac-sur-Oreșt : le metrod 14 avril de 9 h à 12 h ei le vendredi 7 mai de 9 h à 12 h ; igaze-de-Grypeane : le mardi 6 avril de 9 h à 12 h ei le metrod 12 mai de 9 h à 12 h
- Losabès-Bernac : le vendred: 16 avril de 8 h 30 à 12 h 30 et le mardi 11 mai de 8 h 30 à 12 h 30 ; Villengeure-de-Duras : le jendi 8 avril de 13 h 30 17 h 30 et le mardi 4 mai de 13 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dassier ainsi que le registre d'enquête à feuillats non-mobiles, colés et paraphés par li commissaire-enquêtiem, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mon

commissare-enquieer, symin consulance in receive, and you is a result in the format of which consultance in receive and in the format of which consultance are formation and in the format of the syminal consultance and the format of the syminal consultance and single of syndiant mixte Su 47 - 697, evenue du Docteux-lance hur - 4781 Agen Cete, pour consultance lossier.

Le public pourra consigner ses observations altou propositions sur le registre d'empute ouvert à cet ette ou les adresser au commissaire-enqualteur, soil par écht à l'attenden du commissaire-enqualteur à la mainle, soil par commissaire enqualteur, soil par écht à l'attenden du commissaire-enqualteur à la mainle, soil par commissaire enqualteur. Au la mainle, soil par commissaire enqualteur à la mainle, soil par commissaire enqualteur. Soil par écht à l'attenden du commissaire-enqualteur à la distance de disperse (mainle bergine de disperse Avenue, delite Boutte- 47120 Monteres de Dusse (mainle boutse-de disperse (mainle bergine de disperse en la bourg - 47120 Louites-Bernac (mainle boutse-bernac Givaria docum).

Louite-Bergar - « le bourg - 47120 Louites-Bernac (mainle boutes-bernac Givaria docum).

Syndicat mixte Eau 47, evenue du Docteur-Lance Rru, 47031 Agen (necopeardeaux 716).

ospinacia inicia Esta 47, viencio di Dictioni di Tissue de la procédure se préspitate a sous la forme d'une décision di Burzau synicia d'Esua 47 apprevienti la imbodificación du zinago d'assainissement après enquête publiqui Le Conseil municipal de chaque commune émettra au préalable un avis sámple consultatif

Les rapports et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en matrie de Aruin-cur-Droot, L'éviparc-de-Guyenne (siège de l'enquête problèque), Loubés-Bernac, Villenteur-de-Doraz, au siège du Syndricat midat Eau 47 ainsi que sur son site internet à l'adresse universais-7 in pendant un an à compter de la fin de l'enquêze.

La présidente, Geneviève LE LANIME

MD PRÉFET DE LOT-ET-GARONNÉ

Préfecture de Lot-et-Garonne

### AVIS D'ENOUÊTE PUBLIQUE

Concernant le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Nicole et l'autorisation de défrichement afférente au projet

Une enquête publique est ouverte sur la commune de l'élcole du mardi 16 mars 2021 à 13 h 33 au landi 19 avril 2021 à 12 h 30.

Elle porte sur la demande de permis de construire pour un projet de création d'une centrale au soi sur la commune de Nicole et l'autorisation de détrichement afférente au projet.

Les pièces du dessier, comprenant nolamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité envivonement compétente en maible d'environnement i laist qu'un regletre d'empulle seront ééposés en paul chillione, pendant 35 jeuns, de marél 16 mars 2021 à 18 au la ulei 18 avail 201 è 19 8 au, ciu chillione, pendant 35 jeuns, de marél 16 mars 2021 à 18 au la ulei 19 avail 201 è 19 8 au, ciu chillione prendre connaissance, aux jours et leures d'euvent à les effett.

Collect-i peuroni également, pendant la même période, être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de Fenquête, au commissaire enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête : maine de Riccle, à l'attention de le Pierre-ives (GIVTOL), commissaire enquêteur A/19 Bitche. Les courriers et documents tratamis seront annexés dès leur éception au registre d'enquête et tenus à la d'appetition du public.

Les observations éventuelles pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivanté dét-enquete publique@tot-et-garronne gouvir à l'attention du commissaire-enquêteur. Dans ce dernitr cas les messages seront imprimés et annexés au régistre.

Toute observation, tout courrier, document réceptionné avant la présente enquéle ou après sa citiu ne pourra être pris en considération.

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site Internet des services de l'Étal en Lot-et-Garonne www.lot-et-paronne.gouv.fr pandant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant li même période sur un posto informatique à la préfecture de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouvertun

M. Pierre-Yves GiOTTOLL, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie do Hzod aux jours et heures sulvants :

- rdi 16 mars 2021 de 13 h 30 à 17 heures :

jeudi 25 mars 2021 de 8 h 30 à 12 h 30 ; mardi 6 avril 2021 de 13 h 30 à 17 heure lundi 19 avril 2021 de 8 h 30 à 17 heure

-uner in a verticular de la al un la cita de la publica la la publica villar à respector villar à respector ples pettes barribres ainsi que les mesures de distanciation physique. Le port du masque se fera conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquiteur seront tenus à la disposition du public pendant une durité d'un an la la prifecture de Lot-of-Garonne, en matrie de Ricole ainst que sur le site internet des services de l'État en Lot-of-Garonne.

À l'Essue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est un permis de construire et une autorization de défichement, pris par arrêté du prétet de Let «-Garonce. Les demandes de ronseignaments concernant de dossier sont à deresser au responsable du profet : SARI. Nicola Solaire, 15, rue de Romafes, 7009 Paris.

### **Sud Ouest** auto-moto

Les nouveautés au banc d'essai chaque vendredi dans votre journal et sur

sudquest fr/sport/auto-moto/





### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Laugnac

Par arrêté n° 21-047-A du 11 mars 2021, M° LE LAVINIC, présidente du Syndicat mide Eau 47, a prescrit l'euverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assairissement de la commune de Launnac

ue cuation. Ce projet n'est pas soumis à évaluction environnementale, ainsi qu'en a décidé le préfet de Lot-et-Gard autorité compétente en malière d'environnement, suivant arrêté du 28 mars 2020.

Par décision du 4 février 2021, le président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigná M. Jea AUD DIRE, retraité MSA, en qualité do commissaire-enquêteur pour réaliser cetto enquête.

unte, reason more, et quante de contrassante enquesta per consecutivament en de la mai 2021 indius, aux velle publique se déroviera à la maitrie de Lauganc, de Jeuril 8 avril 2021 au 10 mai 2021 indius, aux et heures habituels d'ouverture de la mairia, sont les bunds de 3 h à 12 heures et de 14 h à 16 h 30 que les joudis et vendredis de 9 h à 12 heures.

Le public veffera à respecter les gestes borrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures di distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

Le complissaire-enquibleur flocdra est permanentes à la mairie de Laugniac les: - Jeudi 8 avril 2021 de 9 h à 12 houres; - mardi 27 avril 2021 de 9 h à 12 houres;

mardi 27 avril 2021 de 9 h à 12 heures; lundi 10 mai 2021 de 9 h à 17 heures.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feullets non-mobiles, colés et paraphés par le commissaire enquêteur, seriori consultables en mairie, aux jours et heares habitunts d'ouventura mentionnée c'actual.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet du Syndicat mbde Eeau 47 i Tadresse suivanie: www.eau47.fr - Nos aclivités - RappervEnquêtes publiques.

Le public pourra disposer d'un pocte infermatique au sièpe du Syndicat micte Eau 47 - 997, avenue di Docteur-Jean-Bru, 47031 Agen Cedex, pour consulter le dossier.

Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les aéresser à l'attendion du commissaire-nequébeur, soit par écrà à la mairie de Laugnac, «le bourg » 47806 Laugnac, coit par courriel à fladresse utivaint » mairédéaugracésocile civite47 ir ou à l'adresse mail du Syndicat mbde Enc 47 : a.ccupeautreau47.ir

had decision susceptible d'intervenir à l'éssue de la procédure se présentera sous la forme d'une déci Bureau syndical d'Eau 47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après enquête pu micipal de la commune de Laugnac émettra au préalable, un avis simple consultatif.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposi en mairie de Laugntac, au siège du Syndicat mixte Eau 47, ainsi que sur son site Intern www.eau47.fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.



### **Sud Ouest** emploi

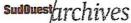


CONSEIL PERSONNALISE EXPERTISE PROXIMITE DIFFUSION CIBLÉE : RÉACTIVITÉ

snemnlni@sudnuest.fr 05 35 31 27 42



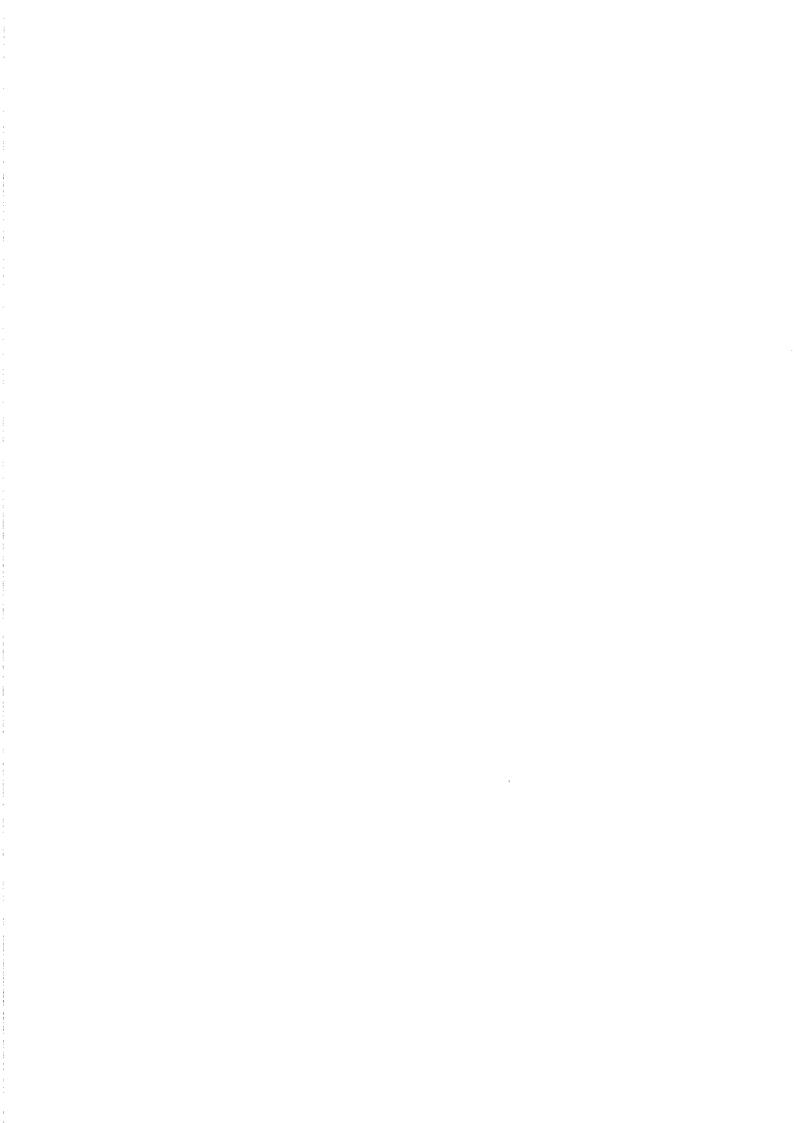




Offrez

des photos vintages rares et originales sur sudouest.fr/archives/





# AVIS D'ENOUETE PUBLIOUE

# SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU 47

# RELATIVE A LA MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE LAUGNAC.

Par arrêté n°21-047-A du 11 mars 2021 Madame LE LANNIC, Présidente du SYNDICAT MIXTE EAU47 a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de LAUGNAC

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'en a décidé le Préfet de Lot-et-Par décision du og février 2021, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné Mr ean-Pierre AUDOIRE, retraité MSA, en qualité de Commissaire-enquêteur pour réaliser cette enquête. l'enquête publique se déroulera à la Mairie de LAUGNAC, du jeudi o8 avril 2021 au 10 mai 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, soit les Lundis de 9h à 1zh et de 14h Garonne, autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêté du 28 mars 2020.

Le public veillera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures de distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite. Le Commissaire-enquêteur tiendra ses permanences à la Mairie de LAUGNAC les : à 16h30 ainsi que les jeudis et vendredis de 9h à 12h.

jeudi o8 avril 2021 de 9 heures à 12 heures,

vendredi 30 avril 2021 de 9 heures à 12 heures,

lundi 10 mai 2021 de gheures à 12 heures.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par Commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mentionnés ci-avant. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet du Syndicat mixte EAU47 à l'adresse suivante : www.eau47.fr - Nos activités - Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat mixte EAU47 - 997 avenue du Docteur Jean Bru - 47031 AGEN Cedex, pour consulter le dossier.

Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser à l'attention du Commissaire-enquêteur, soit par écrit à la mairie de LAUGNAC « le bourg » 47360 LAUGNAC, soit par courriel à l'adresse suivante :

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, se présentera sous la forme d'une décision du Bureau Syndical d'EAU47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après mairiedelaugnac@collectivitéqzfr ou à l'adresse mail du Syndicat mixte EAU47 n.coupeau@eauqzfr.

Le Conseil Municipal de la commune de LAUGNAC émettra au préalable, un avis simple consultatif. Le rapport et les condusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de LAUGNAC (siège de l'enquête), au siège du Syndicat mixte EAU47 ainsi que sur son site internet à l'adresse www.eauq7fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

Geneviève LE LANNIC

# AVIS D'ENOUETE PUBLIOUE

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU 47

## RELATIVE A LA MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE GRANGES-SUR-LOT.

Par arrêté n° 21-046-A du 11 mars 2021 Madame LE LANNIC, Présidente du SYNDICAT MIXTE EAU 47 a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de GRANGES-SUR-LOT.

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'en a décidé le Préfet de Lot-et-Garonne, autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêté du 28 mars 2020.

2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, soit les Lundis, mardis, jeudis de Par décision du o4 février 2021, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné Mr l'enquête publique se déroulera à la Mairie de GRANGES-SUR-LOT, du jeudi 08 avril 2021 au 10 mai iean-Pierre AUDOIŘE, retraité MSA, en qualité de Commissaire-enquêteur pour réaliser cette enquête. 13h30 à 17h les mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 17h.

de distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite. Le Commissaire-enquêteur tiendra ses permanences à la Mainie de GRANGES-SUR-LOT les : Le public veillera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures

mardi 27 avril 2021 de 14 heures à 17 heures, jeudi 08 avril 2021 de 14 heures à 17 heures, fundi 10 mai 2021 de 14 heures à 17 heures.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mentionnes d-avant.

tique min

Se jo jo

bail de b E ill.

EOM

mér dem Clau men asso des

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet du Syndicat mixte Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat mixte EAU47 - 997 avenue EAU47 à l'adresse suivante : www.eau47.fr - Nos activités - Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser au Commissaire-enquêteur, soit par écrit à la mairie de GRANGES-SUR-LOT du Docteur Jean Bru - 47031 AGEN Cedex, pour consulter le dossier.

mairie granges sur lot@wanadoofr ou à l'adresse mail du Syndicat mixte EAU47 n.coupeau@eau47. 1 place Papon Lagrave 47260 GRANGES-SUR LOT, soit par courriel à l'adresse:

décision du Bureau Syndical d'EAU47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, se présentera sous la forme d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal de la commune de GRANGES-SUR-LOT émettra au préalable, un avis simple consultatif.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de GRANGES-SUR-LOT au siège du Syndicat mixte EAU47 ainsi que sur son site internet à l'adresse www.eau47fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

Geneviève LE LANNIC



### Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

### Avis administratifs et judiciaires

### Enquêtes publiques



### AVIS D'ENOUÊTE PUBLIQUE

Relative à la modification du zonane d'assainissement des communes d'Auriac-sur-Dropt, Lévignac-de-Guyenne, Loubès-Bernac, Villeneuve-de-Duras

Par arrêté n° 21\_048 A en date du 11 mars 2021, M™ LE LANNIC, présidente du Syndicat mixte Eau 47, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement des communes de Auriac-sur-Dropt, Lévignac-de-Guyenne, Loubès-Bernac, Villeneuve-de-Duras.

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'en a décidé le préfet de Lot-et-Garonr autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêtés en date du 10 janvier 2020, 22 janvier 202 11 février 2020 et 8 avril 2020.

Par décision du 4 février 2021, le président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigné M. Jean-Marle JUAN, sous-directeur administratif retraité, en qualité de commissaire-enquêteur pour réaliser cette en-

L'enquête publique se déroulera en mairie de Auriac-sur-Dropt, Lévignac-de-Guyenne (siège de l'en-quête publique), Loubès-Bernac, Villeneuve-de-Duras, du 6 avril au 12 mai 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies : Auriac-sur-Dropt les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h. Lévignac-de-Guyenne (siège de l'enquête publique) du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Loubès-Bernacies mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 puis 13 h 30 à 17 h 30. Villeneuve-de-Duras les lundis, mardis et laudis de 13 à 30 à 17 h 30 et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.

Le public veillera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures di distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

- oistanceation physique conformement aux lois et regiements en vigueur au moment de la visite. Le commissaire-enquêteur liendra ses permanences à la mairie de : Aurita-sur-Dropt: le mercredi 14 avril de 9 h à 12 h et le vendredi 7 mai de 9 h à 12 h; Lévignaz-de-Guyenne : le mardi 6 avril de 9 h à 12 h et le mercredi 12 mai de 9 h à 12 h; Loubés-Berna: le vendredi 16 avril de 8 h 30 at 21 à 30 et le mardi 11 mai de 8 h 3 à 12 h 30. Villeneuve-de-Duras : le jeudi 8 avril de 13 h 30 17 h 30 et le mardi 4 mai de 13 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mentionnés ci-avant.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet du Syndicat mixte Eau 47 à l'adresse suivante: vww. eaud-1f.r - Nos activités - Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat mixte Eau 47 - 997, avenue du Docteur-Jean-Bru - 47031 Agen Gedex, pour consulter le dossier.

Le public pourra consigner ses observations et d'ous propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire-enquêteur, soit par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur à la mairie, soit par corriel à l'adresse ci-après :

Auriac-sur-Dropt - « le bourg » - 47120 Auriac-sur-Dropt (mairie auriac, suc dropt@wanadoo.fr).

Lévignac-de-Guyenne - Avenue Juliette Bouhet - 47120 Lévignac-de-Guyenne (mairie levignac-47@wanadoo.fr).

Villeneuve-de-Duras « le bourg» - 47120 Loubès-Bernac (mairie loubes-bernac@wanadoo.fr).

Villeneuve-de-Duras « le bourg» - 47120 Loubès-Bernac (mairie loubes-bernac@wanadoo.fr).

Villeneuve-de-Duras « le bourg» - 47120 Loubès-Bernac (mairie loubes-bernac@wanadoo.fr). Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par l commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mer

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure se présenter a sous la forme d'une déci Bureau syndical d'Eau 47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après enquête pu Le Conseil municipal de chaque commune émettra au préalable un avis simple consultatif.

Les rapports et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Auriac-sur-Dropt, Lévignac-de-Guyenne (siège de l'enquête publique), Loubès-Bernac, Villeneuve-de-Duras, au siège du Syndicat mixte Eau 47 ainsi que sur son site Internet à l'adresse w.eau47.fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

La présidente, Geneviève LE LANNIC



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Laugnac

Par arrêté n° 21-047-A du 11 mars 2021, M°° LE LANNIC, présidente du Syndicat mixte Eau 47, a prescr l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commun de Laugnac.

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'en a décidé le préfet de Lot-et-Garonni

autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêté du 28 mars 2020.

Par décision du 4 février 2021, le président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigné M. Jean-Pierre AUDOIRE, retraité MSA, en qualité de commissaire-enquêteur pour réaliser cette enquêt

L'enquêle publique se déroulera à la mairie de Laugnac, du jeudi 8 avril 2021 au 10 mai 2021 inc jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soît les lundis de 9 h à 12 heures et de 14 h à ainsi que les jeudis et vendredis de 9 h à 12 heures.

Le public veillera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures d distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

- Le commissaire-enquêteur liendra ses permanences à la mairie de Laugniac les : jeudi 8 avril 2021 de 9 h à 12 heures ; mardi 27 avril 2021 de 9 h à 12 heures ;
- ndi 10 mai 2021 de 9 h à 17 heures.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mentionnés ci-avant.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site Internet du Syndicat mixte Eeau 47 à l'adresse suivante: www.eau47.fr - Nos activités - Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat mixte Eau 47 - 997, avenue di Docteur-Jean-Bru, 47031 Agen Cedex, pour consulter le dossier.

Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur, soit par écrit à la mairie de Laugnac, «le bourg» 47360 Laugnac, soit par courriel à l'adresse suivante: mairiedelaugnac@collectivite47.fr ou à l'adresse mail du Syndicat mixte Eau 47: n.coupeav@eau47.fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure se présentera sous la forme d'une décision de Buraau syndical d'Eau 47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après enquête publique Le Conseil municipal de la commune de Laugnac émettra au préalable, un avis simple consultatif.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Laugnac, au siège du Syndicat mixte Eau 47, ainsi que sur son site Internet à l'adresse www.eau47.fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

La présidente Geneviève LE LANNIC



### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Relative à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Granges-sur-Lot

Par arrèté n° 21-046-A du 11 mars 2021, Mme LE LANNIC, présidente du Syndicat mixte Eau 47, a prescri l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de Granges-sur-Lot.

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'en a décidé le préfet de Lot-et-Garonne autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêté du 28 mars 2020.

Par décision du 4 février 2021, le président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigné M. Jea Pierre AUDOIRE, retraité MSA, en qualité de commissaire-enquêteur pour réaliser cette enquête

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Granges-sur-Lot, du jeudi 8 avril 2021 au 10 mai 2021 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit les lundis, mardis, jeudis de 13 h 30 à 17 heures les mercredis de 9 h à 12 heures et les vendredis de 14 h à 17 heures.

Le public veillera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures de distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

Le commissaire-enquêteur tiendra ses permanences à la mairie de Granges-sur-Lot les :

- .e commissaire-enqueteur tiendra ses per jeudi 8 avril 2021 de 14 h à 17 heures ; mardi 27 avril 2021 de 14 h à 17 heures ; lundi 10 mai 2021 de 14 h à 17 heures.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture tionnés ci-avant.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site Internet du Syndicat mixte Eau 47 à l'adresse suivante : www.eau47.fr - Nos activités - Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat mixte Eau 47 - 997, avenue du Docteur-Jean-BRU - 47031 Agen Cedex, pour consulter le dossier.

Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire-enquêteur, soit par écrit à la mairie de Granges-sur-Lot, 1, place Papen-Lagrave, 47260 Granges-sur-Lot, soit par courriel à l'adresse : mairie, granges. sur.lot@wanadoo.fr ou à l'adresse mail du Syndicat mixte Eau 47 : n.coupeau@eau47.fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure se présentera sous la forme d'une décision du Bureau syndical d'Eeau 47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après enquête publique. Le Conseil municipal de la commune de Granges-sur-Lot émettra au préalable un avis simple consultatif.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Granges-sur-Lot au siège du Syndicat mixte Eau 47 ainsi que sur son site Internet à l'adresse www.eau47.fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.



### Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit sur sudouest-marchespublics.com



### Bordeaux Le guide

Le portrait, quartier par quartier, d'une ville

classée au patrimoine mondial de l'Unesco.



96 pages, 15 x 21 cm

www.editions-sudouest.com



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET CHEZ VOTRE LIBRAIRI

:				
: :				
f				
:				
:				
•				
:				
:				
· : :				
			•	
•				
:				
· • •				
:				
i contraction of the contraction				
: - -				

# OBSERVATIONS DU PUBLIC

Jean-Pierre AUDOTR.	refoulenant	warion de nats	S. Ralli
fewale 8 Aver 2021 84/12" Presente Euperille Ashine		des ordeurs ainsi qui une invasion de nats	au Stissement & Routs de Silallis

Keny	Near	Near	كرمق	Near
Vendredi 9 Airel 2021	ludi 12 Amp 2021	Jedi 15 Amil 2021	Vardrand 16 Avin 2021	4 A . P 9 22



Venut to offin 2021

Question: la canalisation générale des égouts traverse mon jardin (Paralle 130) Routed Agen 201. san l'aventus l'ité ou je soudrais faire une piseire au outres traveux, qui serait responsable en cas de souis? Bu ailleur, j'amai voulu avoir le plan de cotte conslibition, son passage (tracé) exacte dans montenais, airsi que le traci de la canalisation qui relie ma miaison, à cette

canalisation géndrale CToujours dans l'idée de savoir oir elle passe exodement si en engage est des travaux 1) Terci



	en hans			- /				18 18 18 18 18 18 18
and the state of t		own.	un .	d. lake	anaimh	4 )		F-1
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	.40	∞ Mod	ripo (1	1 )		
ARRÊTÉ D'OUVERT Arrêté n° 21-04+ de: Modann Ja de:	rure D'EI A Pet sideu	N <b>QUI</b> en c L TL	ÊTE date du	1: M	man 2 Eau 4	02A H	2.	(1) (1)
COMMISSAIRE ENG	NIÊTELID							
Monoren Jean R			_					
Monsien feath to	6117 40	P.ONIL	K	TOP TAIL TO SHIP		e 17 a 6 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		Skara wa aga
Président de la						257-02-01207-011	ALTERNATION OF THE BOOK AND THE	
commission d'enquête	: M				qualité			
Membres titulaires :	M				qualité			
	M				qualité			
	M				qualité			
	M				qualité			
Membres suppléants :	M				qualité			
	M		/		qualité			
	M				qualité		*****	
	M				qualité			
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marui	Harri consultation du	u dossie i gne	oud er d'er	fwerc nquête :				
Lieux, jours et heures de co	Harri e onsultation du	u dossie i gne	oud er d'er	fwerc nquête :				
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Manue Synctio  CE REGISTRE D'ENC  comportant :	DUĒTE (aldu)  sion d'enquête dance au non	id dossie i formation of the control of the contro	er d'er er A 23-13 ets non tiné à i	du code de mobiles est crecevoir les ob	l'environnen coté et parap	nent) phé par public ; c	le Commissa ces dernières	nire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de commanue Synche  CE REGISTRE D'ENCOMPORTANT : LO ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Manue a	Description du la langue de la	rt. R12 feuille est des n du Co	23-13 ets non tiné à l	du code de mobiles est c recevoir les obsaire enquête	l'environnen coté et parap eservations du prési	nent) phé par public ; c dent de	le Commissa ces dernières	aire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de commande de la commission d	DUÉTE (all displayed)  Sion d'enquête  Idance au non  Laurye  BLIC (art. I	rt. R12 feuille est des n du Co	23-13 ets non tiné à i	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquête	l'environnen coté et parap eur ou du Prési	nent) phé par public ; c dent de	le Commissa ces dernières	aire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marin Synctia  CE REGISTRE D'ENC comportant : lo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Marin  RÉCEPTION DU PU Le Commissaire enquêteur de	DIETE (and de la	rt. R12 feuille est des n du Co	23-13 ets non tiné à i	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquête code de l'el sission d'enquê heure	l'environnen coté et parap eur ou du Prési	nent) ohé par oublic; c dent de	le Commissa ces dernières	nire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marin Synchio  CE REGISTRE D'ENC  comportant : lo (  ou un membre de la commiss  être adressées par correspon  à la Marin  RÉCEPTION DU PU  Le Commissaire enquêteur de  le fendi 8 Alen  le	DIETE (and de la	rt. R12 feuille est des n du Co	23-13 ets non tiné à i	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquête code de l'eression d'enquê heure heure	l'environnent oté et paraposervations du prési	nent) phé par public ; c dent de	le Commissa tes dernières la commiss heure heure	nire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marini Synolin  CE REGISTRE D'ENC comportant : lo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Monni c  RÉCEPTION DU PU Le Commissaire enquêteur de le fendi 8 Aven le Vendridi 30 Aven le	DIETE (and dance au non to Laury membre 2021	rt. R12 feuille est des n du Co R123-1 de la c de de de de	23-13 ets non tiné à i	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquête code de l'er ession d'enquê heure heure heure heure	l'environnencoté et paraposervations du président du Prés	nent) shé par bublic; c dent de	le Commissa les dernières la commiss heure heure heure	nire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marini Synolin  CE REGISTRE D'ENG comportant : la ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Monni d  RÉCEPTION DU PU  Le Commissaire enquêteur d le fendi 8 Allen le Vendridi 30 Au le le Lunch la Me	DIETE (and dance au non to Laury membre 2021	rt. R12 feuille est des n du Co	23-13 ets non tiné à i	du code de mobiles est de recevoir les obsaire enquête soion d'enquê heure heure heure heure heure heure	l'environnencoté et paraposervations du président du Président du Président du Président de recevra le pui de la decensident decensident de la decensident decensident de la d	nent) phé par public ; c dent de	le Commissa es dernières la commiss heure heure heure heure	nire enquêteu
Siège de l'enquête: Lieux, jours et heures de co Marini Synishin  CE REGISTRE D'ENG comportant: Lo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Marini Le Commissaire enquêteur de le fendi 8 Aven le Vendradi 30 Aven le le lundi lo Ma	DIETE (and de l'our membre 202 1	rt. R12 feuille est des n du Co de de de de de de de	23-13 ets non tiné à i commis	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquêtes code de l'el ession d'enquê heure heure heure heure heure heure heure heure heure	renvironnencoté et paraposervations du président du Président du Président de recevra le président de	nent) phé par public; c dent de  t) ublic: J2 J2 J2 J2	le Commissa les dernières la commiss heure heure heure	nire enquêteu peuvent aus
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marini Synolin  CE REGISTRE D'ENI comportant : 10 ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Monni Le Commissaire enquêteur de le Jendi & Alen le Le Commissaire enquêteur de le Jendi Lo Mo	DIETE (and de l'our membre 202 1	rt. R12 feuille est des n du Co de de de de de de de	23-13 ets non tiné à i commis	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquêtes code de l'el ession d'enquê heure heure heure heure heure heure heure heure heure	renvironnencoté et paraposervations du président du Président du Président de recevra le président de	nent) phé par public; c dent de  t) ublic: J2 J2 J2 J2	le Commissa es dernières la commiss heure heure heure heure	nire enquêteu peuvent aus
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marini Synolin  CE REGISTRE D'ENG comportant : lo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Marini Le Commissaire enquêteur de le fendi 8 Aven le Leudridi 30 Aven le Leudridi 40 Aven le Leudridi	DIETE (and de l'our membre 202 1	rt. R12 feuille est des n du Co de de de de de de de de e de la	23-13 ets non tiné à i commis	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquête heure h	renvironnencoté et paraposervations du président du Président du Président de recevra le président de	nent) phé par public; c dent de  t) ublic: J2 J2 J2 J2	le Commissa tes dernières la commissa heure heure heure heure heure	nire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marui Synolin  CE REGISTRE D'ENG comportant : lo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Marui Le Commissaire enquêteur de le Jendi & Alen le Le Commissaire enquêteur de	DIETE (and de l'our membre 202 1	rt. R12 feuille est des n du Co de	23-13 ets non tiné à i commis	du code de mobiles est crecevoir les obsaire enquête heure	renvironnencoté et paraposervations du président du Président du Président de recevra le président de	nent) phé par public; c dent de  t) ublic: J2 J2 J2 J2	le Commissa les dernières la commissa heure heure heure heure heure heure	nire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marine Synolin  CE REGISTRE D'ENG comportant : Jo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Morri d'  RÉCEPTION DU PU  Le Commissaire enquêteur d' le fendi 8 Aven le le Vendradi 30 Aven le le Lunch Jo Morri le Le Commissaire enquêteur d' le le Lunch Jo Morri le le Lunch Jo Morri le le Lunch Jo Morri le l	DIETE (and de l'our membre 202 1	rt. R12 feuille est des n du Co de	23-13 ets non tiné à i commis	du code de mobiles est de recevoir les obsaire enquête heure	l'environnencoté et paraposervations du président pur ou du Président le recevra le pur de la decenside de la	nent) phé par public; c dent de  t) ublic: J2 J2 J2 J2	le Commissa les dernières la commissa heure heure heure heure heure heure heure	nire enquêteu
Siège de l'enquête: Lieux, jours et heures de co Manue Synolin  CE REGISTRE D'ENG comportant: lo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Monni d  RÉCEPTION DU PU  Le Commissaire enquêteur d le l	DIETE (and de l'our membre 202 1	rt. R12 feuille est des n du Co de	23-13 ets non tiné à i commis	du code de mobiles est de recevoir les obsaire enquêtes saire enquêtes heure	renvironnencoté et paraposervations du président du Président du Président de recevra le président de	nent) phé par public; c dent de  t) ublic: J2 J2 J2 J2	le Commissa es dernières la commissa heure heure heure heure heure heure heure	aire enquêteu
Siège de l'enquête : Lieux, jours et heures de co Marine Synolin  CE REGISTRE D'ENG comportant : Jo ( ou un membre de la commiss être adressées par correspon à la Morri d'  RÉCEPTION DU PU  Le Commissaire enquêteur d' le fendi 8 Aven le le Vendradi 30 Aven le le Lunch Jo Morri le Le Commissaire enquêteur d' le le Lunch Jo Morri le le Lunch Jo Morri le le Lunch Jo Morri le l	DIETE (and de l'our membre 202 1	rt. R12 feuille est des n du Co de	23-13 ets non tiné à i commis	du code de mobiles est de recevoir les obsaire enquête heure	l'environnencoté et paraposervations du président pur ou du Président le recevra le pur de la decenside de la	nent) phé par public; c dent de  t) ublic: J2 J2 J2 J2	le Commissa les dernières la commissa heure heure heure heure heure heure heure	nire enquêteu

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur ou du Président de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public dès leur réception dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné. Jean-Pierre AUDOIRE COMMISSAIRE ENQUETEUR

commission d'enquête.





### **OBSERVATIONS DU PUBLIC**

burelise there fush put  - écoulement des eausc usée avec refoulement  des ordeurs ainsi qu'une invasion de rats  au lotissement les hauts de Sibaldia  N° MARTIN Richard  Vendrede 9 Ainel 2021 Néant  Jendi 12 Ainel 2021 Néant  Vendrede 16 Ainel 2021 Néant  Vendrede 16 Ainel 2021 Néant  Jendi 29 Ainel 2021 Néant  Vendrede 29 Ainel 2021 Néant  Jendi 26 Ainel 2021 Néant  Jendi 26 Ainel 2021 Néant  Jendi 29 Ainel 2021 Néant  Jendi 29 Ainel 2021 Néant	Jeun-Pierre AUDOTR: COMMISSAIRE MOLETTU
des odeurs ainsi qu'une invarion de rats  au lotissement les hauts de Sibaldia  N° HARTIN Richard  Vendrede 9 Ainel 2021 Néont  Jendi 12 Ainel 2021 Néont  Vendredi 16 Ainel 2021 Néont  Vendredi 19 Ainel 2021 Néont  Vendredi 19 Ainel 2021 Néont  Vendredi 19 Ainel 2021 Néont  Vendredi 29 Ainel 2021 Néont  Jendi 26 Ainel 2021 Néont  Jendi 26 Ainel 2021 Néont  Jendi 29 Ainel 2021 Néont  Jendi 29 Ainel 2021 Néont  Jendi 29 Ainel 2021 Néont	Gureture Enpuite Pushique
des odeurs ainsi qu'une invasion de rats  aux Polissement les hauts de Sibaldia  N° MARTIN Richard  Vendredie 9 Ainst 2021 Néant  Jendi 12 Avril 2021 Néant  Vendredie 16 Avril 2021 Néant  Lundi 18 Avril 2021 Néant  Lundi 18 Avril 2021 Néant  Vendredie 22 Avril 2021 Néant  Vendredie 23 Avril 2021 Néant  Lundi 26 Avril 2021 Néant  Jendi 28 Avril 2021 Néant  Jendi 29 Avril 2021 Néant  Jendi 29 Avril 2021 Néant	
Vendrede 9 Airel 2021 Néant Lundi 12 Airel 2021 Néant Vendrede 16 Airel 2021 Néant Lundi 13 Airel 2021 Néant Lundi 13 Airel 2021 Néant Vendrede 23 Airel 2021 Néant Vendrede 23 Airel 2021 Néant Lundi 26 Airel 2021 Néant Jendi 26 Airel 2021 Néant Jendi 29 Avel 2021 Néant	des odeurs ainsi qu'une invasion de rots
Vendrede J Mont 2021 Néant  Jendi 18 Aviel 2021 Néant  Vendredi 16 Aviel 2021 Néant  Lundi 19 Aviel 2021 Néant  Jendi 22 Aviel 2021 Néant  Vendredi 23 Aviel 2021 Néant  Lundi 26 Aviel 2021 Néant  Jendi 26 Aviel 2021 Néant  Jendi 29 Aviel 2021 Néant	aur Potissement les hauts de Sibaldio M' MARTIN Richard
Lundi 18 Aviel 2021 Vendradi 16 Aviel 2021 Vendradi 16 Aviel 2021 Vendradi 23 Aviel 2021 Vendradi 23 Aviel 2021 Vendradi 23 Aviel 2021 Vendradi 24 Aviel 2021 Vendradi 26 Aviel 2021 Vendradi 26 Aviel 2021 Vendradi 29 Aviel 2021 Vendradi 29 Aviel 2021 Vendradi 29 Aviel 2021 Vendradi 29 Aviel 2021	Va. drade - 11000 2005.
Jendi 15 Avril 2021 Néant Vendradi 16 Avril 2021 Néant Lundi 13 Avril 2021 Néant Jambi 22 Avril 2021 Néant Vendradi 23 Avril 2021 Néant Lundi 26 Avril 2021 Néant Jendi 29 Avril 2021 Néant	lundi 12 Anil 2021 Nearl
Vendradi 16 Avil 2021  Lundi 19 Avil 2021  Méant  Meant  Meant  Vendradi 23 Avil 2021  Lundi 26 Avil 2021  Meant	Jendi 15 Avril 2021 Neon
Jendi 13 Amil 2021 Néant Vendredi 23 Ainel 2021 Néant Lundi 26 Avil 2021 Néant Jendi 29 Avil 2021 Néant Jendi 29 Avil 2021 Néant	Vendradi 16 Avril 2021 Néan
Jandi 22 Avil 2021 Néant Vendradi 23 Avil 2021 Néant Ludi 26 Avil 2021 Néant Jandi 29 Avil 2021 Néant	Lundi 13 Avul 2021 Near
Vendredi 23 Ainel 2021 Nead Lundi 26 Avil 2021 Nead Jandi 29 Avil 2021 Néad	Marche 22 Avil 2021 Near
Ludi 26 Avil 2021 Néant Jendi 29 Avil 2021 Néant	Vendradi 23 Airel 2021 Nach
Jendi 20 Avril 2021 Néan	1. di 26 Avil 2021 Near
Vendudi 30 AVRIZ 2021 39/12"	Vendudi 30 AVRIL 2021 34/12"
2e permanence	
ean-Pierre AUDOIRE COMMISSAIRE ENQUETEUR	zan-Pierre AUDOIRE

OX

FIBUOLA -- SHYINS FIBUOLA -- SHYINS



Du 3 vsi au 7 mai 2021 Heaut



Lundi do Mai 2021

71/124

3º permanence

Evestion: la canalisation générale des égauts
traverse mon jardin (Paralle 130) Routed Agen 201.

Dans l'éventualité ou je vou du pair sur une
piscine ou autes travaux, qui serait responsable
en cas de souris? Pour aiteurs, j'aurai voulu
aurai le plan de atte conslication, son passage (travé)
exacta dans mem terrain, airsi que le travé
de la canalisation qui relie ma maison, à cette
canalisation générale. Coujours dons l'idée
de souroir où elle passe exodement si on engageait
des travaux!)

Merci.

S. 20NGEN.

torian

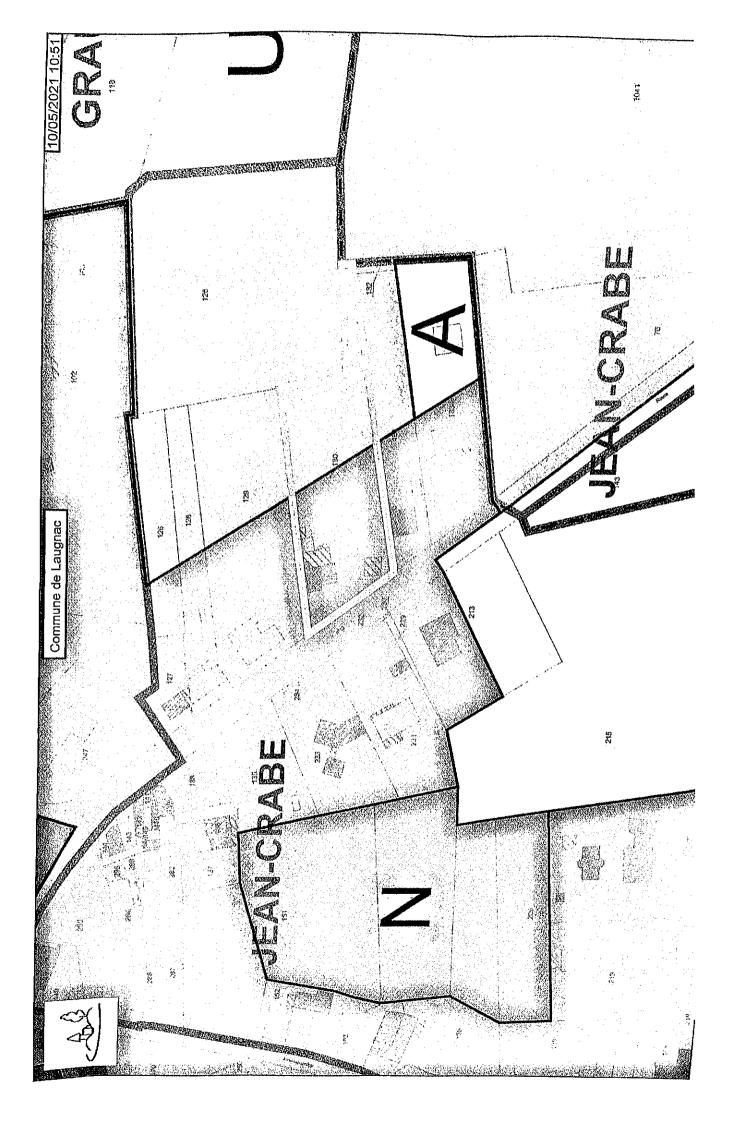
Cloture de l'enquite

Jean-Pierre AUDOIRE COMMISSAIRE ENQUETEUR



W

1		
•		•
· :		
:		
:		
•		
•		
·		
: !		
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
!		
:		
:		
:		
1		
: 1		
:		
<b>!</b>		
!		
!		
!		
	•	
i		
: 		
:		
•		
:		
I		



1			
:			
:			
:			
•			
: :			
•			
· !			
: :			
1			
1			
:			
1			
:			

Le délai d'enquête étant expiré,
je, soussigné(e) from lure Andonné, Commissi Enquiteur déclare clos
le(s) présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public du
8 W/mi 22 au 10 Mei 221
Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de
de la page n° 2 à la page n° 3
En outre, j'ai reçu lettres, notes écrites ou courriels qui sont annexés au(x) présent(s) registre(s).
L <del>e(s) présent(s) registre(s) einsi que les pièces qui y cont annexées et le dossie</del> r
d'angliète ent été remis au ont été adressés par mer soins le
A languore . 1e la gaj 2021
. Signature
Jean-Pierre AUDOIRE COMMISSAIRE ENQUETEUR
COMMISSAIRE ENQUETEUR



### DEPARTEMENT de LOT et GARONNE

### Commune de Laugnac

Enquête publique du 8 avril 2021 au lundi 10 mai 2021 inclus relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de Laugnac.

PROCES VERBAL des abservations recueillies durant l'Enquête Publique remis à l'attention du Syndicat Départemental Eau47, Maître d'auvrage.

Décision N° E21000016/33 du 4 février 2021 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux. Arrêté n° 21-047-A en date du 11 mars 2021 de Madame la Présidente du Syndicat Départemental EAU47.

### I - Généralités.

Le présent procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales formulées pendant l'enquête publique a été établi en application de l'article R.123-18 du Code de l'Environnement.

Durant toute la durée de l'enquête publique et lors des permanences aux heures d'ouverture de la Mairie, il est relevé deux (2) annotations écrites sur le registre mis à la disposition du public à la mairie de Laugnac, aucune observation orale n'a été émise.

### II - Analyse et synthèse des observations du public

Observations orales: NEANT.

<u>Observations écrites</u>: les deux observations relatent un signalement sur le réseau d'assainissement et un questionnement « personnel » sur le tracé des canalisations (voir plèces jointes).

### III - Observations et commentaires du commissaire enquêteur

Les deux intervenants signalent et questionnent le Maitre d'Ouvrage sur des sujets « hors projet d'enquête ».

### さいないないないないないないない

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Environnement,

« A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur ../.. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.»

je vous invite à me présenter un mémoire en réponse à ces observations.

Départemen

Regu le 17:05. 2021

Caudecoste le 13 mai 2021.

Le Commissaire enquêteur,

Jean Pierry AUDOIRE

Procès verbal de synthèse de fin d'enquête.

EAU 47

Commune de Laugnac.





Jean-Pietre AUDOIRE COMMISSARE ENQUETEUR

Agen, le 20 mai 2021

Syndicat Départemental .
d'Adduction d'Eau Potable .
et d'Assainissement .
de Lot-et-Garonne .

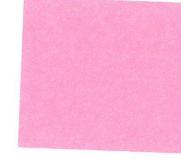
**2** 05.53.99.97.97 - **3** 05.53.68.44.07

■ b.lacoste@eau47.fr

Affaire suivie par : Barbara LACOSTE

Nos réf: BL/2021/32921

<u>Objet</u> : Réponse aux observations reçues pendant la durée de l'enquête publique pour la modification du zonage d'assainissement de la commune de Laugnac



Monsieur le Commissaire enquêteur,

Vous avez été désigné comme commissaire enquêteur le 04 février 2021 par Madame la Présidente du Tribunal Administratif. L'arrêté n°21\_047\_A en date du 11 mars 2021 a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la validation du schéma d'assainissement de la commune de Laugnac pour la période du 08 avril au 10 mai 2021.

Le 17 mai 2021, vous m'avez transmis le procès-verbal des observations reçues pendant la période d'enquête.

Nous prenons note de l'observation de Monsieur MARTIN Richard concernant « l'écoulement d'eaux usées avec refoulement des odeurs ainsi qu'une invasion de rats au lotissement Les Hauts de Sibaldio ». Je vous informe que je l'invite à prendre contact avec la société AGUR au 09.69.39.40.00, exploitante du réseau d'assainissement, qui interviendra pour un hydrocurage.

Pour répondre à Madame JONGEN concernant la présence d'une canalisation de collecte d'eaux usées sur sa parcelle, je l'invite à contacter Madame Eléonore BRUN au 05.53.68.12.40, technicien maître d'ouvrage du Syndicat EAU47, pour connaître sa localisation et avoir accès au plan.

Elle évoque d'éventuels travaux de terrassement à venir sur cette même parcelle. Pour information, tous travaux de terrassement doivent obligatoirement faire l'objet d'une Déclaration de Travaux et d'Intention de Commencement de Travaux conjointe (DT/DICT), même en domaine privé, afin de prendre connaissance de l'existence de réseaux (eau potable, assainissement, électricité, ...). En l'absence de cette déclaration, la personne réalisant les travaux reste responsable des dégâts causés.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Directeur,
dicat Département

uprime sur papier recycle

